

Limiter la transmission de la coqueluche - Fiche conseil

Vous présentez une coqueluche ou une suspicion de coqueluche.

La coqueluche est une maladie **très contagieuse**. Isolez-vous pour la durée que vous indiquera votre médecin, et respectez les mesures barrières, notamment :

- portez un masque si vous toussiez,
- lavez-vous régulièrement les mains.

Évitez absolument tout contact avec des nourrissons ou des personnes fragiles pendant toute la durée de votre isolement.

Si vous le pouvez, informez dès que possible de votre maladie les personnes ayant été en contact avec vous depuis le début de vos symptômes (à moins de 1 mètre et/ou durant plus d'une heure), afin que ces personnes consultent rapidement leur médecin traitant. En effet, il peut être nécessaire de leur proposer un traitement antibiotique, notamment si :

- elles sont fragiles : nourrissons, femmes enceintes, personnes porteuses de maladie pulmonaire/respiratoire (asthme, BPCO...), personnes immunodéprimées,
- elles vivent avec des personnes fragiles,
- leur vaccination contre la coqueluche est incomplète ou date de plus de 5 ans,
- elles présentent une toux dans les 21 jours qui suivent le dernier contact avec vous.

Si vous le pouvez, informez dès que possible de votre maladie l'établissement scolaire ou votre médecine du travail, afin que des mesures de prévention puissent être prises.

Les médicaments contre la toux (antitussifs) sont inefficaces et parfois dangereux en cas de coqueluche, il est préférable de **les éviter**.

Pour en savoir plus sur la coqueluche, **scannez le QR code**.



Information sur la coqueluche

Assurance Maladie

Site internet